

Evaluation des offres

1. Processus d'évaluation

Les offres seront évaluées en deux étapes :

- L'évaluation technique : Elle est faite sur la base des critères techniques ci-dessous énumérés et des informations attendues dans le dossier technique. A l'issue de cette évaluation, les soumissions ayant obtenu une note supérieure à la note technique éliminatoire sont qualifiées pour la deuxième étape.
- L'évaluation Financière : Seules les soumissions techniquement qualifiées pourront participer à cette phase d'évaluation. Les autres soumissions disqualifiées pourront récupérer leurs plis financiers auprès de l'acheteur en charge de l'AO. L'évaluation financière est faite sur la base des critères financiers et des informations exigées dans le dossier financier de l'offre.

2. Mode d'évaluation

Le mode retenu est l'évaluation combinée des propositions techniques et financières, à hauteur de 70% technique et 30% finance.

3. Critères d'évaluation

a. Evaluation financière :

Les offres seront évaluées selon les critères ci-dessous:

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	Note	Appreciation	Bareme
1	Expérience spécifique du soumissionnaire et qualité des références	Nombre d'années dans la réalisation des projets d'études dans le domaines industriels	20	Plus de 10 ans	20
				entre 10 et 5 ans	14
				moins de 5 ans	7
		Nombre de projets dans les systèmes de sécurité incendie	10	Plus de 5 projets	10
Entre 2 et 5	5				
Moins de 2 projets	2				
2	Méthodologie d'exécution du projet	Compréhension du projet et suggestions	5	Bonne	5
				Moyenne	2
				Insuffisante	0
		Méthodologie et organisation du travail	8	Adaptée	8
				Peu adaptée	3
				Insuffisante	0
		Modélisation proposées du système de protection incendie et méthodologie de diagnostic des équipements	7	Bonne	7
				Moyenne	3
				Insuffisante	0
		Programme de formation, planning et types de support	5	Bonne	5
				Moyenne	2
				Insuffisante	0
3	Organigramme proposé pour la mission (Ressources humaines)	Organigramme du projet avec fonctions du personnel	5	Organigramme détaillé avec organisation du travail détaillée	5
				organigramme non détaillé et sans organisation du travail	2
				aucun	0

		Expérience du personnel clé dans les travaux similaires (appuyé par leur CV)	5	Plus de 10 ans pour le chef de projet et le chargé des travaux	5
				entre 10 et 5 ans pour les deux	2
				moins de 5 ans pour les deux	1
		Les effectifs y compris le chef de projet et le chargé des travaux(cv à l'appui)	5	plus de 5 personnes qualifiées	5
				moins de 5 personnes qualifiées	2
				aucune	0
4	Moyens matériels et logiciels	Qualité et consistance des moyens logiciels de modélisation et de conception	5	Adaptée	5
				Peu adaptée	2
				Insuffisante	0
		moyens de communication et de transport dédié au projet	5	Adaptée	5
				Peu adaptée	2
				Insuffisante	0
5	Plan HSE et plan Qualité	Plan HSE du projet avec évaluation de risques	5	Adaptée	5
				Peu adaptée	2
				Insuffisante	1
		Plan Assurance Qualité du projet 'plan d'assurance qualité lié au projet et principaux points d'arrêt, les livrables, critères d'acceptation des livrables, plan de revue et de validation documentaire	5	Adaptée	5
				Peu adaptée	2
				Insuffisante	1
6	Planning	Format du planning	3	Adaptée	3
				Peu adaptée	1
				Insuffisante	0
		Délais de réalisation des travaux	4	Bonne	4
				Moyenne	1
				Insuffisante	0
		Cohérence du séquençement et la durée des activités	3	Bonne	3
				Moyenne	1
				Insuffisante	0

b. Evaluation financière :

Pour le détail du prix, le respect du canevas de devis est une condition sine qua none imposée à tous les soumissionnaires.

Pour le prix global : la proposition financière la moins distante (Fm) recevra une note financière (Nfa) de 80 points, la formule suivante étant utilisée pour le calcul des autres notes financières : $Nfa = 80 * Fm / F$
Avec F : prix de la proposition financière considérée.

Désignation	Points
Montant de l'offre	80
Transmission du sous détail des prix unitaires	2
Exploitabilité du sous-détail	8
Conditions de paiement	10
TOTAL OFFRE FINANCIERE	100

4. Critères Eliminatoires

- Offre partielle ou incomplète
- Note technique inférieure 70%
- Non-respect de la clause relative à la date, au lieu et à l'heure de dépôt des offres.
- Offre technique et offre financière non cryptée.
- Le non-respect de la clause « Présentation des offres »
- Le non-respect de la clause « Communication »